

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le quinze septembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max, KATSAOUNIS Bruce et TASSIN Michel.

Absents excusés : DE BRUYNE Vincent.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 09/09/2022

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

Objet : REMBOURSEMENT COMITE DES FETES – ACHAT CONGELATEUR SALLE POLYVALENTE

Monsieur Le Maire expose au conseil municipal que l'association du Comités des Fêtes des Omergues, a fait l'avance d'achat du congélateur de la salle polyvalente qui est tombé en panne, pour un montant total de 618.00 €.

Monsieur le maire propose de rembourser le Comité des Fêtes de l'achat de ce congélateur qui fait partir du matériel de la commune.

Madame COSTE Sylvie ne prend pas part au vote.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 8 voix POUR** :

- **DECIDE** de rembourser l'association du Comités des Fêtes des Omergues pour un montant de 618.00 € (six cents dix-huit euros)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, LES OMERGUES le 16 septembre 2022,

Le Maire,

Alain COSTE




Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

